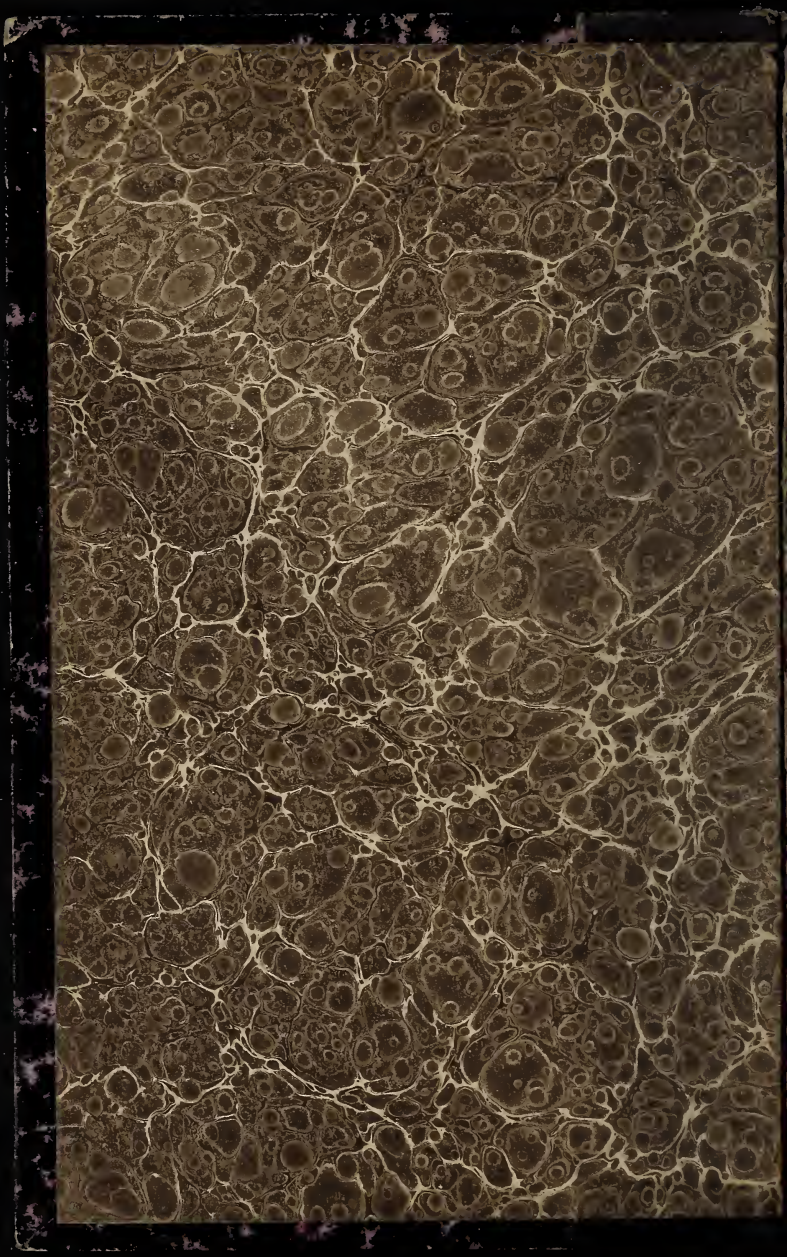

par Gustave Hervet d'Orléans
cf. p. 3.

Epistre enuoyée à vn quidam fauteur des nouueaux Euangeliques. 4

En laquelle est clairement monstré, que hors l'Eglise Catholique n'y a nul salut.

A PARIS,
Par Guillaume de Nyuerd Imprimeur & Libraire, tenant sa boutique en la court du palais.

AVEC PRIVILEGE.

THE NEWBERRY LIBRARY

Case
F
39
.326
1561 h

EXTRAICT DES REGISTRES DE parlement.

La Court a permis & permet à Guillaume de Nyuerd, d'imprimer & exposer en vente l'Epistre enuoyée à vn quidam, fauteur des nouueaux Euãgeliques: *Auec defenses a tous autres de l'imprimer, n'y exposer en vẽte, sur les peines contenues audict priuilege.*

Signé

DV TILLET.

52.104

EPISTRE ENVOYEE à vn quidam fauteur des nouueaux Euangeliques.

Par Gentian Heruet d'Orleans.

MONSIEVR, Maistre Iaques Tauuin me dist dernierement, que vous luy auiez dict, que i'aurois de briefue response des lettres que i'ay enuoyées à la congregatiõ des nouueaux fideles. Dequoy ie fus fort ayse, comme celuy qui ne demande autre chose que d'apprẽdre, & qui n'ay point de honte de confesser mon ignorance, quãd on me la monstre: & sçay bon gré & remercie ceux qui me font ce biẽ de m'oster hors d'erreur. Ce que ie fais generalemẽt en toutes choses, mais principalemẽt quãd il est que-

ſtion d'vne choſe de ſi grãde impor tance, cõme eſt la foy & le ſalut de l'homme. Iuſques icy ie ſuis en ceſte certaine & aſſeurée perſuaſiõ que ie ne ſçaurois mieux faire, qu'en ceſte varieté d'opinions, deſquelles le mõ de eſt auiourd'huy troublé, de me te nir touſiours à l'Egliſe, qu'õ appelle à bon droict (ce me ſemble) catholi que ou vniuerſelle, quoy que l'appel lent ceux qui ſ'en ſeparent: & ne me ſuffiſt dãs de m'y tenir, mais d'auan tage eſmeu d'vn zele de l'hõneur de Dieu, taſches tãt que ie puis à retenir ceux qui en ſont, & retirer ceux qui ſẽ deſuoyẽt. Et ne vous veux point celer, qu'ayãt de long tẽps eſté ad uerty, que vous pendez fort de l'au tre coſté, i'ay fort deſiré de parler à vous, eſperant que ſi nous pouuions vn peu diuiſer enſemble, Dieu poſſi

ble

ble m'inſpireroit à vo⁹ tenir des pro
pos, qui ſeroiẽt cauſe de vous redreſ
ſer. Mais voyãt que l'opportunité ne
ſ'y adreſſe pas, il m'a ſẽblé que vous
ne prendriez pas mal, ſi ie vous eſcri
uois ce mot de lettre, lequel ie vous
prie de lire auſsi voluntiers, comme
ſi on vous mandoit quelque nouuel
le, par laquelle fuſsiez aduerty de
quelque grãd profit qui vous deuſt
venir. Ne penſez pas qu'il y ayt plus
belle marchãdiſe que la trafique, par
laquelle on viẽt à acquẽſter le royau
me de Dieu, lequel ſe compare en
l'Euangile à la pierre precieuſe, pour Matth. 13
laquelle auoir on vend toute ſa che
uance. Le grand deſir que vous auez
de l'auoir, ſe voit euidemment, quãd
vous n'eſpargnez n'or n'argẽt là ou
il eſt queſtion de voſtre ſalut, & vo-
luntiers ſuruenez aux neceſsitez de

ceux que voyez pouures & indigẽts, principalement de ceux que vous voiés enclins à ouïr la parole. Ce que monſtre bien clairemẽt le bon zele que vous auez. Et certainemẽt quãd i'en ou y parler, comme i'en oy ſouuent, il me ſemble qu'à bon droit on vous pourroit aucunement comparer à monſieur S. Paul, lequel au parauãt que noſtre Seigneur s'apparuſt à luy, eſtoit grand zelateur & emulateur des traditiõs paternelles, & pour les garder & maintenir, il n'y auoit choſe qu'il n'entreprint. Mais en cecy il y a difference qu'en ſainct Paul il y auoit plus de literature, comme celuy qui auoit eſté eleué aux piedz de Gamaliel, qu'en vous, qui à raiſon de voſtre train de marchandiſe n'auez peu vaquer aux lettres, & que le grand zele qu'il auoit, eſtoit pour les traditions

Gal. 1. &

Act. 22.

traditiõs paternelles: le voſtre au cõ-
traire eſt pour vne doctrine nouuel
le: mais quant au zele meſmes il n'y a
point de difference. Or pourtãt que
ledit S. Paul auoit ce grand zele, & q̃
combien qu'il falliſt, cela ne venoit
pas de malice, mais d'ignorance, no-
ſtre Seigneur a eu pitié de luy, cõme
il eſcrit de ſoy-meſmes: i'ay obtenu 1. Tim. 1.
miſericorde, pour ce que ie l'ay faict
par ignorãce. Leq̃l apres auoir eſté Act. 9.
conuerty par l'apparition de noſtre Gal. 1. & Act. 18.
Seigneur, a eu vne telle prerogatiue
& preéminẽce, qu'il a eſté l'Apoſtre 2. Cor. 12.
des Gẽtilz, a eſté, eſtãt encores en ce Rom. 15.
monde, rauy iuſques au tiers ciel, &
finalement ayant ſemé la parole de 2. Tim. 4
Dieu par vne grande partie de l'Aſie
& de l'Europe, & victorieuſemẽt pa
racheué ſon cours, a eu l'immarceſſi
ble corone d'Apoſtre & de martyr

en

en la vie eternelle. I'eſpere pareillement, attẽdu, que ce que vo⁹ faictes, ne procede point de malignité, mais d'vn zele qui n'eſt pas conduict par ſciẽce, Dieu vous fera la grace, qu'en ouurãt les orielles à Ieſus Chriſt, qui vous appelle, vous ſerez auſsi grand fauteur de ceux qui ſont vrais fideles en ſon Egliſe catholique, cõme vo⁹ eſtes à preſent, ſans penſer malfaire, de ceux qui à tort ſe nommẽt fideles en l'Egliſe toute nouuelle. Ie me tiẽs pour tout aſſeuré, q̃ les œuures charitables que vous faictes, tendẽt toutes à bonne fin & que voſtre but eſt de les faire pour l'amour de Dieu, & que par foy operãte par charité vo⁹ eſperez d'auoir la vie eternelle. Mais il fault biẽ ſe donner de garde de ſe trõper ſoymeſme: car on pẽſe quelque fois faire vne choſe en vne ſorte

& on la fait tout au rebours. Car ainsi comme la chose est certaine, que sans la foy operante par charité, nul est sauué, aussi hors de l'Eglise nul ne l'est, ainsi comme au deluge nul ne l'estoit, qui ne fust en l'arche de Noë. En sorte q̃ ces deux choses se respondẽt fort bien l'vne à l'autre: Il est sauué, c'est dõc par foy operãte par charité. Il est sauué par foy operante en charité, ergo, il est en l'Eglise. Car hors de l'Eglise on ne peut estre en charité, ne vn martyr mesme ne pourroit estre sauué. Il nous fault doncq̃ biẽ regarder que nous soyõs en l'Eglise: car autrement quoy que nous facions, nous ne pouuõs auoir salut. Or pour le sçauoir, il fault premierement entẽdre que c'est que l'Eglise. Certes ce n'est autre chose que la cõgregatiõ des fidelles. Or ceste Eglise Galat. 5 1 Cor. 13 1. Pet. 3.

Definition de l'Eglise.

Ephe.5. n'eſt q̃ vne, car Ieſus Chriſt, l'eſpoux n'a qu'vne eſpouſe, laquelle il aime, comme le mary doit aimer ſa fẽme. Quelque nõbre infiny d'Egliſes que il y ait partout le mõde, elles ne ſont toutes qu'vne, en tãt qu'elle s'accordẽt toutes en la doctrine de la foy: en laquelle ſi quelqu'vne varie, elle ne ſera plus au reng de l'Egliſe, qui n'eſt qu'vne: mais ſe declarera adultere. Et d'autãt que ceſte doctrine a eſté de tout tẽps, c'eſt à dire, depuis le tẽps des Apoſtres iuſques à main tenãt, & en tous lieux ou on eſt marqué de la marque de Ieſus Chriſt, tout vne, & ſans aucune diuerſité on l'appelle l'Egliſe catholique & vniuerſelle. Or le ſymbole des Apoſtres comprent en ſomme tout ce qu'il nous faut croire, & pour la plus part tant expreſſement, qu'il n'eſt beſoin

de

de plus ample declaration. Mais l'article, qui dit: Ie croy l'Egliſe Catholique, n'eſt pas ſi expres, & a beſoing d'eſtre expliqué, car il comprent generalemẽt tout ce que l'Egliſe croit oultre les vnze articles, ſoit qu'il ſoit cõprins en l'eſcriture, ou qu'il nous ait eſté baillé de main en main par les traditions Apoſtoliques, leſquelles comprennent auſsi bien ce qui n'eſt pas eſcrit comme ce qui l'eſt: diſant S. Paul, qu'il faut garder les traditions qui ont eſté baillées, ou de bouche ou par eſcript. Et de la viẽt que S. Cypriam, S. Baſile. S. Chryſoſtome, S. Auguſtin, diſant que les traditiõ Apoſtoliques qui ne ſont pas eſcrites, doiuẽt eſtre obſeruées auec auſsi grande deuotion, comme les eſcritures meſmes, attendu qu'elles ont eſté baillées par le ſaint Eſprit,

Baſil. de ſpiritu ſanc. 27.
2. Theſ. 2. Aug. ad Iauua.
Cypr. de ablu. pe.
Chryſoſto. en pluſieurs lieux.

qui guide, gouuerne & enſeigne l'Egliſe de Ieſus Chriſt, ainſi qu'il auoit promis à ſes Apoſtres deuant qu'il ſouffriſt mort & paſsion. Puis doncques que nous ſçauõs bien que hors de l'Egliſe catholique il n'y a nul ſalut, & que l'Egliſe catholique eſt celle qui en tout temps & en tous lieux a eu vne meſme foy, voions qui eſt l'Egliſe de Ieſus Chriſt, ou celle que nous apellons catholique, mais les ſectes de maintenant l'appellent papiſtique: ou celle des nouueaux fideles, que nous appellons ſacramentaires, pource qu'ilz nient les ſacremens. Premierement quãt au ſainct ſacremẽt de bapteſme, qui eſt la porte & entrée des ſacremens, & nous regenere en vne vie nouuelle, en effaçant tous noz pechez moyennant la foy, & nous donnant le ſainct Eſprit,

prit, qui se baille seulement en l'Eglise, est-ce pas vne chose tout euite, comme on peut voir par tous les docteurs tãt grecz que latins, q̃ depuis le temps des Apostres iusques a maintenant, deuant qu'amener aux fons celuy qu'on veult baptizer, l'esprit malin se coniure par parole & soufflement, pour luy faire quitter la place au sainct esprit? Que le signe de la croix se faict ie ne sçay combie de fois, sans lequel nul sacrement ne se baille ainsi qu'il doit? Que celuy qu'on veult baptizer, renõce au diable par trois fois, qu'on l'oint de huyle en la poitrine & aux espaules pour monstrer qu'il doit estre vray champion de Iesus Christ & combatre contre ses ennemys. Et qu'apres qu'on l'abaptizé au nom du pere & du filz & du sainct Esprit, on l'oint

Augu. sermo. 10. de ver apost.
Augu. in Ioan. Athanas. aduer. gẽtes.
Dionys. de eccle. hierar.
Cypri. 1. cap. 5, Ambro. hexa. 1. cap. 4.
Cyp. ex 1 cp. 12.

du Cresme, pour signifier l'vnction du sainct Esprit, & qu'õ le vest d'vne robe blanche, pour denoter l'honesteté & innocence de vie qu'il fault qu'il garde. Si cecy s'est tousiours observé en l'Eglise depuis le temps des Apostres, ceux qui le baptizent & ne font autre chose que prononcer les paroles sacramẽtelles, *Innomine patris &c.* & sans faire tant seulement le signe de la croix, dirõs nous qu'ilz son de l'Eglise catholique, ou qu'ilz sont tout au contraire de leur nom, Sacramentaires, comme aboliſſans les sacremẽs? Trouuent ilz mauuais qu'on coniure le diable, qu'on prẽne la marque & l'enseigne de son maistre, qu'on renonce à Satan, à ses œuures, pompes & delices? Que par le cresme, qui est le sainct oignemẽt on soit admonesté qu'on est oint du

sainct

ſainct Eſprit, & que du creſme on ſoit appellé Chreſtien, eſtant enté en Ieſus Chriſt? Voire mais on ne trouue pas aux actes des Apoſt. que ces choſes ſe fiſsēt. Nō mais on trouue ailleurs qu'il fault garder les tra- 2. Theſ. 2
ditions, qui ſe ſont baillées de bouche, auſsi bien que celles qui ont eſté baillées par eſcrit. Et combiē qu'aux actes on ne trouue pas qu'ils ſe fiſſent, ce n'eſt pas pourtāt à dire, qu'ils ne ſe fiſſent pas: car ſainct Luc n'a pas tout eſcrit. Et meſmement quand il Act. 2.
parle du bapteſme de l'Eunuque, il dit ſeulement que *S.* Phillippe le baptiza, mais il ne dict pas s'il le baptiza au nō du pere, & du filz, & du ſainct Eprit, ou au nom de Ieſus, comme on fit du commencement incontinēt apres la deſcēte du ſainct Eſprit, ſans obſeruer la forme baillée par Ieſus

ſus Chriſt. En quoy ſe voit la grãde auctorité que prindrẽt les Apoſtres inſpirez du ſainct Eſprit, quãd pour vne bonne conſideration, c'eſt à ſçauoir pour magnifier le nõ de Ieſus, ilz laiſſerent pour lors la forme qui leur auoit eſté baillée du ſeigneur meſmes: combien qu'à la verité ſouz ce nom de Ieſus eſtoit facilemẽt cõprins le nom du pere, & du ſainct Eſprit. Si docques S. Luc n'a pas eſcrit tout ce qu'ont dit & fait les Apoſtres, & neãtmoins on trouue par les Docteurs de l'Egliſe qui en font mẽtion, que toutes ces ſuſdictes ceremonies ont touſiours eſté obſeruées, & n'y a perſonne qui die qui les a inſtituées: eſt-ce pas vne choſe toute euidente, que nous les tenons des Apoſtres? Si dõcques l'vſage d'icelles a touſiours eſté en l'Egliſe, qui

sera l'Egliſe catholique & vniuerſelle, ou celle qui conformement à ce qui c'eſt faict de tout temps, & en tous lieux de la Chreſtienté, les obſerue: ou celle qui par vne outre cuidance ou plus toſt impieté, les contemne & met ſouz les piedz, & ne daigne ſeulement faire le ſigne de la croix, qui eſt le vray ſigne & la vraye marque des Chreſtiens. Et depuis quād? Depuis trēte ans. Voyla qu'on leur pourroit dire, quand ilz voudroyēt maintenir, comme ilz maintiennent, qu'il ne faudroit rien receuoir ſi non ce qui eſt eſcrit. Mais poſé ores que nous leur concedions, que l'Eunuque fut ſimplement baptizé ſans aucunes ceremonies, deſquelles on a puis apres vſé, ſuiuant les traditions des Apoſtres, ce n'eſt pas pourtant à dire, qu'il n'en faille

auiourd'huy vſer. Car les circonſtances eſtoient pour lors telles, & pourroient encores eſtre telles auiourd'huy, qu'on les pourroit bien obmettre, & ne lairroit pas pourtant le bapteſme d'auoir ſa perfection, laquelle depend principalement des paroles ſacramẽtelles. Car Phillippe eſtant pour lors tout ſeul, & n'y ayãt n'huyle ne creſme ſacré, & n'y ayant encores point d'egliſe ne de fons de bapteſme, & la choſe eſtant preſſée, il deuoit ſuffire de le baptizer en leaue de riuiere, en prononçant ſeulement les paroles ſacramentales, & en luy commandant de garder les commandements de Dieu comme ie iugeroye qu'on pourroit encores faire auiourd'huy, la ou il ſeroit queſtion de baptizer vne grande multitude, comme quãd Sainct Pierreen

baptize

baptize trois milles,& puis cinq milles, & comme il aduient ſouuent en ces terres neuues:ou qu'on ſeroit en lieu ſi eſlogné,qu'on ne pourroit recouurer ce qui ſeroit expediēt pour le faire ainſi qu'il appartient, Car à bien conſiderer, toutes ces ceremonies ne tendent à autre fin,ſinon à ce que celuy qui doit eſtre baptizé, ou ſoit plus preſt & diſpoſt à receuoir le bapteſme, ou ſoit mieux inſtruit de ce qui s'y fait, & de la vie qu'il doit mener puis apres, les ſignes qui y ſont exhibez repreſentant au vif la verité des choſes. Elles ſe pourroiēt doncques bien obmettre quand les circonſtances ſeroient telles,ou que la neceſsité le requerroit. Mais les choſes eſtans ſi bien ordōnées,& de ſi long temps accouſtumées en l'Egliſe, qu'on ne ſçauroit dire de qui

on les a euës, sinon des Apostres, elles ne se peuuent obmettre les circõstances, ou la necessité n'estant telle, sans que le ministre ne merite vne grande punition, d'auoir obmis temerairement ce qui nous a esté baillé de main en main par vne saincte tradition des Apostres.

Ie lairray les autres *S*acrements, pourtant qu'ilz les nient, combien quilz ayent de tout temps esté en l'Eglise: & viendray au plus grand *S*acrement qui soit, c'est le *S*acrement du corps & sang de Iesus Christ, lequel les Sacramẽtaires mettent tellemẽt au nõbre des Sacremens auec le bapteſme (car ilz n'en mettẽt que deux) qu'ilz l'ont quasi reduit à neãt. Quelles est donc & a tousiours esté la foy de l'Eglise catholique touchãt ce Sacremẽt? Certes elle a tousiours

eſté telle, qu'apres les paroles ſacramentelles, qui ſont les propres de Ieſuschriſt, proferées par la bouche du preſtre à ce ordonné, le pain ſe tranſmue au precieux cors de Ieſus chriſt & le vin en ſon precieux ſang: & cõbien que ce mot de Tranſſubſtantiation n'ait point eſté en vſage deuant le grand Concile de Latran, ou eſtoyent aſſemblez bien mille qu'Eueſques, qu'Abbez, & generaux d'ordre de toute l'Egliſe, tant Orientale qu'Occidentale, leſquelz ayans auecques vne meure deliberation bien examiné & eſpluché tant les propres paroles de Ieſus Chriſt, que ce qu'en auoyent eſcrit les peres anciens & Grecz & Latins, deſquelz les vns l'appelloyent muer, les autres chãger, les autres trãſmuer, les autres conuertir, les autres tranſelementer,

ont estimé qu'il n'y auoit pas vn mot plus propre, que celuy de Transsubstãtiation, pour le bien exprimer. Ce mot de Trãssubstantiation n'est pas a reiecter, mais toutesfois qu'on l'appelle ainsi qu'on voudra, pourueu qu'on confesse que c'est realemẽt & de faict le precieux corps & sang de Iesus Christ. Telle est la foy de l'Egli se catholique, quant à la verité du precieux corps & sãg de Iesus Christ en l'Eucharistie, c'est à sçauoir, qu'il y est realemẽt & de fait, mais supernaturellemẽt, mais sacramẽtalemẽt, mais spirituellement sans qu'il y soit ne rõpu ne brissé: mais en telle sorte qu'il n'est point contenu ne cõprins en lieu ne place, mais en telle sorte que l'Esprit humain ne le sçauoit cõprendre: afin qu'estans en mangeant participiants de la chair viuifiante, nous

Trãssubstãtiatiõ.

nous veniõs auſsi à eſtre participãts de la diuinité, & eſtre vnis & incorporez à luy, & preſq̃ deifiez. Ie ſçay bien qu'il eſt difficile, voir & du tout impoſsible, de le croire, à qui n'a la lumiere de la foy. Mais il faut que tout bon catholique cãptiue ſon eſprit à croire à la parole de Dieu, de laquelle il ne faut aucunement douter qu'elle ne ſoit toute puiſsante, & s'aſſeurer auſsi que Ieſus Chriſt n'eſt ne menteur, ne mocqueur. Quant à prouuer cecy par l'authorité des Docteurs, tãt Grecs que Latins, ie me reſerue pour quand i'auray eu reſponce des miniſtres & predicants, auſquelz ie gaigeray touſiours à peine de ma vie, que le cõſentemẽt de toute l'Egliſe vniuerſelle eſt, & a eſté tel. Ie ne dy pas qu'il n'y ait eu quelques particuliers, qui ont ſenti autremẽt: mais

mais ilz ont incontinẽt eſté reiettez, repouſſez & condamnez de l'Egliſe. L'vn des premiers qui en douta onque au moins de qui on face mention, fut vn Berengarius Archediacre d'Angers, qui eſtimoit qu'au Sacrement de l'autel le vray corps & ſang de Ieſus Chriſt n'y eſtoit qu'en ſigne & figure. Mais il ſe deſdit à vn Concile de Latran aſſemblé par Pape Nicole le ſecond, & promiſt & iura qu'il ne retourneroit iamais à ſon erreur. Cecy fut l'an de noſtre Seigneur 1057. Il y a maintenant 504. ans. mais il ne miſt gueres à ſe pariurer, & commença à ſemer derechef ſon erreur en pluſieurs lieux par le monde. Ce qu'yant entendu L'anfrancus treſſauant perſonnage, Archeueſque de Cantorbie luy rabbaiſſa incontinent ſon caquet, & luy

L'anfrancus.

luy monſtra ſi clairement ſa faute, qu'il fut contraint de ſe taire, & ſon venin ne paſſa point plus loing pour lors. Apres luy, y en eut vn autre nómé Iean Vviclef Anglois, la memoire duquel fut au concile de Conſtance cõdamnée apres ſa mort, & ſes os deterrez & bruſlez, pour auoir tenu ces trois articles entres pluſieurs autres malheureux & meſchants, c'eſt à ſçauoir que la ſubſtance materielle de pain & de vin demeuroient au Sacrement, que les accidens du pain ne demeurent pas ſans ſubiet au Sacrement. Que Ieſus Chriſt n'eſt pas realement au Sacrement en ſa preſence corporelle. Audit concile fut pareillement condamné Iean Hus Bohemien, pour ces meſmes articles entre pluſieurs autres, & Hieroſme de Prague ſemblable-

Vviclef.

Erreur de Vviclef.

Iean Hus & Hieroſme de Prague condamnez.

ment, lequel pourtant qu'apres se estre desdit, retourna à reconfermer son erreur, fut illeq' bruslé l'an 1415. Il y a cent quarante six ans. Vint puis apres Martin Luther au pays de Saxonne du temps de Pape Leon 10. l'an 1517. Il y a 44. ans lequel combien qu'il ayt ouuert la porte à tous les erreurs d'auiourd'huy, si est ce que quant au Sacrement, il a tousiours maintenu que reallement & de faict le corps & sang de Iesus Christ y est, & de faict l'a affermé par escrit contre les Sacramentaires Zuingle & Oecolampade, comme faict encores auiourd huy son succesſeur Vvestphalus. Mais en cecy il differe de l'Eglise catholique, qu'il dit que le pain & le vin demeurent encores apres la consecration, combien que le corps & le sang de

Martin Luther.

Vvestphalus.

Iesus

Ieſus Chriſt y ſoit. Caroloſtade, qui eſtoit comme luy à Vvittembergue, auoit le premier taſché à mettre en auant ceſte ſecte: mais Luther le fiſt incontinent taire, & luy fiſt ſi grand honte qu'il abandonna Vvittembergue, & l'Egliſe, ou il auoit quelque dignité, & s'en alla rendre laboreur en vn village, ou il fina biẽ toſt ſes iours. Carolo-ſtade.

Les premiers qui ont ſuſcité de noſtre temps ceſte ſecte des Sacramentaires, ont eſté Oecolampade & Vlrich Zuingle, tous deux Apoſtatz, qui diſoient comme Berengarius, que le corps & ſang de Ieſus Chriſt n'eſtoit en l'Euchariſtie, qu'en ſigne & figure. Et commencerẽt à Baſle l'an 1521. il y a quarante ans. Berne, Zurich, Loſanne & Geneue, apres vne mal'heureuſe diſpute faicte à Berne, en laquelle

n'y eut que ceux de la ſecte meſmes, les catholiques en ayãs eſté forcloz, laiſſerent l'Egliſe catholique, & erigerent ceſte nouuelle egliſe des Sacramẽtaires, l'ã 1528, il y a 33 ans. Bien toſt, c'eſt à ſçauoir trois ans apres, s'eſmeut vne cruelle guerre entre les catholiques de Suiſſe, & les Sacramẽtaires de Berne & de Zurich: en laquelle ayant les catholiques miraculeuſement eu la victoire (car les Sacramentaires eſtoient deux contre vn) Zuingle le predicãt de Zurich y demoura, qui auoit eſté autheur de ceſte ſecte: & apres ſa mort, par les catholiques fut bruſlé comme heretique. Oecolampade ne ſurueſquit gueres apres: car ſa putain, qui auoit eſté autresfois religieuſe, le trouua mort en ſon lict de deſpit, à ce qu'õ penſe, de ce qui eſtoit aduenu à ſon compagnõ.

Guerre entre les cantons catholiques & ſacramẽtaires.

Zuingle tué.

Mort de Oecolãpade.

compagnõ. Voila la fin des deux autheurs de ceſte ſecte. Ie ne me ſuis pas informé qui a eſté au commencement predicant à Geneue: mais ie ſçay bien que Caluin y eſt maintenant, lequel comme ainſi fuſt que du commencement il ne diſt autre choſe que ſes predeceſſeurs, auteurs de ceſte ſecte, il a puis apres voulu ſembler plus ſubtil, & a trouué par vne nouuelle façon, qu'on prent veritablement le corps de noſtre Seigneur, pourtant que la communication du corps deſcent comme ſi c'eſtoit par vn tuyau: & crois qu'il ya mis ce, Cõme, à l'imitation de Valẽtin, qui diſoit, que le corps de Ieſus Christ auoit eſté creé au ciel, & eſtoit paſſé par dedãs la vierge Marie, cõme ſi eſtoit par vn tuyau. On pourroit dire qu'il auroit emprunté ce

Caluin.

Opini Valen

tuyau de Valentin, ſinon que le ſiẽ eſt beaucoup plus grand que l'autre. Et ſi ceſte ſimilitude ne nous ſuffiſt, il nous en baille encores vne autre, diſant que nous ſommes participans du corps de Ieſus Chriſt, comme ſi nous eſtions participans du Soleil en ſentant ſeulement les rayõs. De ſorte que ſ'il euſt eſté eſcrit: Prenez, mãgez, cecy eſt le ſoleil, il ſeroit verifié que nous l'aurions mangé, en ſentant ſeulement les rayons dudict Soleil. Ie vous laiſſe penſer quelle ſimilitude. Or ayãt touſiours eſté ceſte foy en l'Egliſe, conformement à la parole de Ieſus Chriſt, & à ce qu'en eſcriuent tous les Docteurs tãt Grecz que Latins, que c'eſt realement & de faict le precieux corps de Ieſus Chriſt, laquelle dirons nous eſtre l'Egliſe Catholique, ou celle cy

ou

ou celle la, qui depuis trente ans seulement, partie veult qu'il n'y soit que en signe ou figure, partie cõtrouue, ie ne sçay quelz tuyaux & rayons du Soleil, pour persuader au peuple qu'il le prent par foy, combien qu'il n'y soit pas, qui n'est autre chose que de le prendre en fantasie? Car la foy ne faict pas qu'on prenne ce qui ne est pas: mais elle faict bien qu'on s'asseure que cela y est, qu'on ne voit pas. Or si c'est le precieux corps de Iesus Christ, comme de faict ce l'est, lequel ne peult estre separé de la diuinité, pourquoy ne l'adorera lon pas? Ie ne veux pas icy respondre aux sotz argumẽts que fõt les Sacramentaires contre les Catholiques, quant à l'adoration, pour ce qu'en vne Epistre que i'addresse au peuple Catholique, laquelle viẽdra de brief

en

en lumiere, i'y ay assez respõdu. Seulement diray ie que ie suis recors de auoir leu en sainct Chrisostome de la dignité Sacerdotale, que quand l'Hostie est entre les mains du Prestre, tous les Anges & toutes les vertus celestes y assistent, & l'adorent: à combiẽ plus forte raison doncques la doiuẽt adorer les hõmes? S. Chrisostome le dit, & Caluin dict le contraire. A qui deurions nous plustost croire? Ie ne veux pas faire ceste iniure à la saincte memoire de S. Chrisostome, de le cõparer à Caluin. Et aussi ie ne pẽse pas qu'il soit si impudẽt de se vouloir cõparer à luy. En voulons nous vn autre? Ilz disent quelque fois, quãd bon leur semble, que S. Augustin faict pour eux, combien qu'à la verité il n'y en a point de plus cõtraire. or voyõs si en ceste endroit

il

il dit rien qui leur ſerue. Que dit il au Pſeaume nonantehuictiéme, ſur ce paſſage, Adorez l'eſcabelle de ſes pieds. Ie demande que c'eſt que l'eſcabelle de ſes pieds, & l'eſcriture me dict: La terre eſt l'eſcabelle de mes pieds. Eſtant en branſle ie me tourne à Ieſus Chriſt, pource que ie le cherche icy, & ie trouue comment ſans impieté ſadore la terre, ſans impieté ſadore l'eſcabelle de ſes pieds. Car de terre il a prins la terre, pource que la chair eſt de terre, & a prins chair de la chair de Marie. Et pour ce qu'il a cheminé icy en la chair meſmes, & nous a baillé pour noſtre ſalut la chair meſmes à mãger. Or perſonne ne mange ceſte chair, ſ'il ne l'a premierement adoré, on a trouué cõmẽt il fault adorer ceſt eſcabelle des pieds du Seigneur: & tant il ſen fault S. Auguſtin.

que nous pechions en l'adorant, que nous pechons en ne l'adorãt pas. De ceſte auctorité de ſainct Auguſtin voit on clairement que c'eſt la vraye chair de Ieſus Chriſt en l'Euchariſtie: laquelle tant il s'en fault que l'Egliſe catholique peche en l'adorant, qu'elle pecheroit à ne l'adorer pas. Ce qu'eſtant ainſi, combiẽ ſont abominables & execrables les Sacramentaires, du iourd'huy, qui non ſeulement ne l'adorent pas, mais qui pis eſt, ont en horreur l'adoration d'icelle, & appellent Idolatres ceux qui adorent la ſaincte hoſtie? Et neantmoins ilz voudroyent bien que leur nouuelle ſynagogue, qui a eſté aſſemblée depuis trente ans en ça ſeulement, & ne prẽd à autre choſe qu'à ruiner du tout l'Egliſe catholique, & principalemẽt le ſainct ſacrifice, duquel nous parlerons

rons maintenant, s'appellast l'Eglise catholique. Sont-ilz pas bien insensez de penser que les gens de bien & de bon esprit le puissent croire: Or pour passer plus outre, nous auons desia dit que l'Eglise catholique croit & a tousiours creu qu'é l'Euchariſtie est reallement & de faict le precieux corps & sag de Iesus Christ. Or pour autãt qu'il est voilé & caché souz les especes visibles de pain & de vin, & qu'õ ne le voit ne le comprent on sinõ par foy, on l'appelle sacrement, cõme estant le signe d'vne chose sacrée, c'est de son precieux corps & de son precieux sang, qui est le prix de nostre redemption, en sorte qu'ensemble y est le signe visible, & ce qui est signifié par le signe. Voyla pourquoy on l'appelle sacrement. Mais l'Eglise catholique ne croit pas seu-

lement que c'eſt vn ſacrement, mais auſsi entant qu'il eſt par elle offert à Dieu pour la remiſsion des pechez, il eſt appellé ſacrifice. I'oſe bien dire & maintenir, & oſeroys gager iuſques à ma vie, que l'Euchariſtie a eſté touſiours appellé ſacrifice, comme le prix de noſtre redẽption, qui ſ'offre à Dieu pour les pechez des viuãs & des treſpaſſez. Ie m'offre à le prouuer par tous les Docteurs de l'Egliſe, tant Grecz que Latins: & ſuis certain que ie gaignerois incontinent ma cauſe. Et certes c'eſt le ſeul moyen de prouuer le conſentemẽt de l'Egliſe, quand tous les Docteurs qui en ont parlé ſont d'accord. Mais pourtant que les Sacramẽtaires le ſçauẽt bien, qui eſt cauſe qu'ilz ne veulent que l'eſcriture ſeulement pour l'interpreter à leur guiſe, voyõs vn peu ſi nous

pourrons

pourrons mõſtrer qu'elle eſt du tout pour nous, & non pas pour eux. Et premierement nous diſons que ce ſacrifice a eſté figuré par le ſacrifice que fiſt Melchiſedech, en pain & en vin. Noſtre Seigneur Ieſus Chriſt eſt le Preſtre à touſiours mais ſelõ l'ordre de Melchiſedech, entãt qu'il a inſtitué ce ſacrifice de ſon precieux corps, & ſon ſang ſoubz les eſpeces de pain & de vin, qui ſe doibt faire eternellement: auquel luy meſmes eſt le preſtre ou ſacrificateur, en tant que par la vertu de ſa toute puiſſante parole ſe faict la conſecration & le ſacrifice, entant qu'il eſt offert à Dieu par l'Egliſe, ainſi que luy meſmes a commãdé, diſant: Faictes cecy en ma cõmemoratiõ: & n'eſt le preſtre qu'vn ſimple Miniſtre en proferant les paroles de Ieſus Chriſt, & en offrãt ſon pre- Gen. 14. Pſ. 109.

cieux corps & ſon precieux ſang, ainſi que luy meſmes a commandé. Et certainement il n'y auroit aucune correſpondance entre le ſacrifice figuratif de Melchiſedech, & le vray & eternel ſacrifice de Ieſus Chriſt, ſi ce ſacrifice ne ſe faiſoit ſouz les eſpeces de pain & de vin, & n'eſt poſsible que ſans grand myſtere ayt eſté eſcript en Geneſe, que Melchiſedech offrit pain & vin, car il eſtoit preſtre du hault Dieu. S'il eſtoit doncques preſtre du hault Dieu, & offrit pain & vin, celuy qui par luy a eſté ſignifié, qui eſt le preſtre eternellement: c'eſt aſſauoir noſtre Sauueur Ieſus Chriſt, offrira ou fera offrir en ſon nom perpetuellemẽt vn ſacrifice ſouz les eſpeces de pain & de vin. Et ne ſe faut pas eſmerueiller ſi ſainct Paul
Heb. 1. aux Hebreux n'en faict aucune mention:

tion: car il n'auoit la autre beſoing que demonſtrer l'eternité de ce grād Preſtre, lequel ſ'eſtant offert vne fois à l'autel de la croix, n'auoit plus beſoing de ſ'offrir de rechef. Et certainement toute la force & vertu du ſacrifice qui ſe faict à l'autel, depend du ſacrifice qui ſ'eſt faict en la croix. Et à le bien prendre, ce n'eſt que le meſme ſacrifice & la meſme Hoſtie. Les Iuifz l'ōt mis à mort, mais il ſ'eſt offert luy meſmes pour noz pechez, pour-ce qu'il luy a pleu: & n'eſt plus beſoing qu'il ſ'offre. Mais nous prenons celuy meſmes, que les Iuifz ont mis à mort & maſſacré: & en memoyre du ſacrifice faict en la croix, l'offrons à Dieu pour noz pechez: pareillement pour ce qu'il luy a ainſi pleu, car c'eſt le prix de noſtre redēption. Mais la maniere d'offrir eſt differēt:

car

car la premiere estoit sanglante, en laquelle il s'est offert luy mesmes: & l'autre ne l'est pas, en laquelle nous l'offrons. Il a baillé son corps tout sanglant pour satisfaction de noz delictz & offenses: & nous le presentons à Dieu son Pere: comme l'vnique & tresagreable sacrifice, & en mangeant en sommes aussi participans pour noz pechez, mais cela se fait souz l'espece de pain.

Il a respandu son sang pour nous: & nous l'offrons, & nous en arrousons, & en beuuons pour la remission de noz pechez: mais soubz l'espece de vin, lequel il a transmué supernaturellement. Nous l'offrons, & neantmoins il luy suffist de s'estre offert vne fois: car il nous a baillé & baille tous les iours ce que nous deuons offrir pour noz pechez: & neantmoins

antmoins il ne baille autre choſe que ce qu'ayant vne fois eſté offert, ſuffit à touſiourſ-mais pour la remiſſion des pechez. Mais la force & la vertu du ſanglant ſacrifice s'applique par l'oblation du nom ſanglant, qui neantmoins n'eſt qu'vn: car n'eſt touſiours que vne hoſtie. En ſorte qu'en l'vn & en l'autre, il eſt à touſiourſ-mais le grand Preſtre ſelon l'ordre de Melchiſedech. Aux deux comme le Preſtre à touſiourſ-mais: au Sacrement de l'autel, comme l'ayant inſtitué en pain & en vin, & en voulant qu'ainſi ſe face. Or que le ſacrifice de Melchiſedech ſoit la figure du Sacrement de l'autel, il n'y aura iamais homme qui en doute, ſ'il n'eſt du tout deſuoyé de l'Egliſe, qui aura leu que tous les Docteurs tãt Grecz que Latins l'ont touſiours ainſi prins

& entendu. Or ce sacrifice n'a pas seulement esté figuré par Melchisedech, mais aussi predit & prophetizé par le Prophete royal Dauid, & le Prophete Malachie. Au Pseaume 72. au verset où il escrit, *Et erit firmamentum, &c.* La verité Hebraique lit, il y aura vn tourteau de pain au feste des montaignes. Ce qu'exposans les Rabbins des Hebreux, qui ont esté deuant l'incarnation, sont venus à dire que par les montaignes s'entendẽt les Prestres, & qu'au tẽps du Messie, le corps dudict Messie s'offriroit à Dieu par les prestres soubz l'espece de pain. Qui me fait fort esmerueiller, que les Sacramẽtaires de maintenant aimẽt mieux auecques les Iuifz incredules du iourd'huy auoir en horreur & abomination la saincte hostie, qu'auecques les anciens Rabbins

bins desdicts Hebreus confesser que c'est le precieux corps de Iesus Christ qui s'offre à Dieu par les Prestres. Mais quand, s'accomplira la prophetie de Malachie, si elle ne s'accomplit maintenant, qui dit ainsi, Depuis le soleil leuant iusques à soleil couchant mon nom est grand entre les Gentilz, & en tout lieu on sacrifie & offre l'on en mon nom en oblation pure & nette? Quel est ce sacrifice & c'este oblation pure & nette, qui s'offre en tout lieu, sinon le sacrifice du precieux corps & sang de Iesus Christ qui s'offre à Dieu to⁹ les iours soubs les especes de pain & de vin? Est-il possible qu'on ne face auiourd'huy en lieu du monde le principal honneur qu'on doit faire à Dieu, qui est de luy sacrifier? Les Iuifz ne luy sacrifient poient, car ilz ne peuuent Mala. 1.

ſacrifier ſinon en Hieruſalem, & la il n'y en a point, & puis auſsi tous leurs ſacrifices ſont expirez par le ſacrifice de Ieſu chriſt en la croix, S'il y a quelques Gentils qui ſacrifient auiourd'huy, ilz ſacrifient aux diables, & non pas à Dieu. Or ſi ne les Gentilz ne les Iuifz ne ſacrifiẽt point à Dieu, qui ſacrifiera ſinon les Chreſtiens? Et quel eſt leur ſacrifice, ſinon le ſacrifice du precieux corps & ſang de Ieſus Chriſt? Si tu dis qu'ilz offrent à Dieu le cœur cõtrit, prieres, & la mortification de leurs membres, premierement cela n'eſt pas proprement ſacrifice, mais ſeulement par tranſlatiõ & metaphore: & puis auſsi cela ne ſe peut appeller proprement vne oblation pure & munde, qui s'offre au nõ de Dieu. Si tu dis que cela s'entẽt du ſacrifice qui s'eſt fait en l'arbre de la croix,

croix,& cõment ſe verifiera il qu'elle ſe faict tous les iours, veu qu'elle s'eſt faicte ſeulement le iour du vendredy ſainct? Et puis comment eſt-il poſsible qu'elle ſe face par tout depuis Orient iuſques en Occidẽt, puis qu'elle s'eſt faicte ſeulement au mõt de Caluaire pres de Hieruſalem? Si tu dis que l'oblation & le ſacrifice ſe faict aſſez tous les iours, quand la force & la vertu s'applique aux fideles par les Sacremens, voire mais appliquer le ſacrifice, ce n'eſt pas ſacrifier. Et puis tu dis qu'il ſuffit qu'il ait eſté ſacrifié vne fois.

De ſorte, que par ce moyen tu viẽdrois à te contredire, en diſant que c'eſt ſacrifier & nõ ſacrifier. Si doncques pour euiter tant d'inconueniẽs & d'abſurditez, il fault neceſſairemẽt confeſſer que l'Euchariſtie eſt le ſeul

sacrifice des Chrestiens qui s'offre par tout le monde, pourrõs nous pas dire à iuste cause que le sainct sacrement de l'autel a esté en l'ancien Testamẽt figuré par Melchisedech, predit par Dauid, & prophetizé par Malachie? Venons maintenant à l'institution dudit sacrifice, qui a esté faicte au nouueau testament. Est-ce pas chose toute claire que deuant que l'instituer, nostre Seigneur mangea l'aigneau paschal, lequel on ne sçauroit nier qu'il ne s'immolast & sacrifiast? Or pourtant que les sacrifices des Iuifs deuoient prendre fin à la passion de Iesus Christ, & mesme celuy de l'aigneau paschal qui estoit vne expresse figure de noz pasques, à sçauoir de Iesus Christ immolé à l'arbre de la croix, duquel deuoient manger les fideles Chrestiens, com-

Gene. 12. Marc. 4. 1. Cor. 5.

me les Hebreux mangeoyent de l'Aigneau paſchal, qui en eſtoit la figure, il inſtitua ce merueillieux ſacrement & ſacrifice de ſon corps & de ſon ſang. Car pourtant que ſon precieux corps ne ſe pouuoit immoler qu'vne fois en la croix, & neãtmoins il failloit, afin que la verité fuſt correſpondante à la figure, que les fideles en mengeaſſent, il a voulu qu'eternellement par ſa toute puiſſante parole ſe tranſmuaſt le pain en ſon corps, & le vin en ſon ſang. Le corps dis-ie, qui deſia s'immoloit. Car puis que deſia Iudas auoit fait accord auecques les Preſtres Scribes & Phariſiens de le liurer, on peut bien dire que ſa paſsion eſtoit commencée. Et pourtant non ſans grande cauſe *S.* Luc a adiouſté à ce qui eſt eſcrit, Prenez, mangez, cecy eſt mon corps. Il y Luc. 22.

a adiousté, dis-ie, Qui s'eſt liuré ou baillé pour vous, pour denoter que c'eſtoit ſacrifice. Comme s'il vouloit dire, Tout ainſi que vous auez mangé de l'aigneau paſchal qui auoit eſté en figure immolé & ſacrifié, prenez auſsi & mangez de mon corps qui realement & de fait s'immole pour vous. Et afin qu'on ſçeuſt que cela ſe deuoit faire à perpetuité, que le corps di-ie, qu'il offroit luy meſmes, ſe deuoit ainſi conſacrer par ſa parole, & offrir pour la remiſsion des pechez, il s'enſuit: Faictes cecy en ma cõmemoration. Comme s'il diſoit, En memoire de ma paſsion, par ma parole conſacrez mon corps & l'offrez: prenez le, & le mãgez. Car ce mot de faire, ſe doit referer generalemẽt à tout ce que fiſt noſtre Seigneur alors, c'eſt à dire qu'il rendiſt graces ou fiſt la benediction,

benediction, le briſa & le leur bailla, diſant, Que c'eſtoit ſon corps qui ſe bailloit pour eux. Ce que ſe peut entẽdre, combien que ce mot de Faites cecy, fuſt prins ſimplement, mais à beaucoup plus forte raiſon, s'il eſt prins comme il eſt ſouuẽt en l'Eſcriture, pour ſacrifier. Le ſemblable pouuõs nous dire de ce qui s'enſuit, Ce calice eſt le nouueau teſtament en mon ſang, qui ſera reſpandu pour vous. Car il eſtoit deſia ſi pres de reſpandre, qu'on le pouuoit eſtimer cõme reſpandu. Et de faict, il y a en Grec, Qui ſe reſpãt pour vous. Voire mais de tout cecy ne feront aucun conte les Sacramentaires, ſi nous ne trouuons expreſſement au nouueau Teſtament, que l'Euchariſtie ſoit ſacrifice. Or ſus, combien que par l'inſtitution on voit aſſez clairemẽt que c'eſt ſacrifice: regardõs ſi nous y trou

uerõs point le mot meſmes pour les contenter. Que dit monſieur *S.* Paul
1.Cor.10 aux Corinth. Voyez Iſraël ſelon la chair. Ceux qui mangent des ſacrifices, ſont ilz pas participantz de lautel? Quoy donques? dis-ie que ce qui eſt ſacrifié aux idoles, ſoit quelque choſe, ou que l'idole ſoit quelque choſe? Nẽny, mais que ce que les Gẽtilz ſacrifient, ilz le ſacrifient aux diables, & non pas à Dieu. Or ie ne veux pas que vous communiez auecques les diables. Vous ne ſcauriez boire le calice des diables, & le calice du *S*eigneur. Vous ne pouuez pas eſtre participants de la table du *S*eigneus, & de la table des diables. Aquel propos parleroit *S*aincct Paul des ſacrifices du peuple d'Iſraël, diſant que ceux qui mangent des ſacrifices, ſont participãzt de l'autel, & diroit-il que ce que les Gentilz ſacrifient, ilz le ſacrifient

crifient aux diables, & non à Dieu, & qu'il ne veut pas qu'ilz ſoient participāts auecques les diables, & qu'ilz ne peuuēt pas boire le calice du Seigneur, & le calice des diables, & eſtre participātz de la table du Seigneur, & de la table des diables, ſi la table du Seigneur, c'eſt à dire, l'Euchariſtie ne eſtoit ſacrifie? Car ſans cela il n'y auroit raiſon du monde de le cōparer l'vn auecques l'autre, & de dire qu'il veut qu'ilz ſoient participāts de l'vn, & non de l'autre. Si on ne le prent ainſi, on n'en ſçauroit tirer aucū ſens qui vaille: & S. Paul par la bouche duquel parloit Ieſus Chriſt, qui eſt la ſapience du pere, parlera ſottement & inconſiderémēt. Ia à Dieu ne plaiſe, qu'on ait ceſte opinion de monſieur S. Paul, qui eſt l'vn des pilliers de l'Egliſe. Or ſi l'Euchariſtie eſt vn ſacrifice, faut il pas neceſſairement qu'il y

ait des sacrificateurs, lesquelz au nouueau testamẽt sont appellez Prestres? Et n'est pas inconuenient qu'en vn mesme sacrifice il y ait deux sacrificateurs, l'vn & le principal, qui est le grand Prestre selon l'ordre de Melchisedech, qui est Iesus Christ, par la toute puissãte parole duquel se faict la consecration du precieux corps & sang desia offert en l'autel de la croix, qui maintenant s'offre par l'Eglise: & l'autre le ministre ordonne à ceste effect de pronõcer les paroles sacramentelles, & puis apres d'offrir pour l'Eglise, le corps & sang de Iesus Christ. Lequel ministre combien qu'au nouueau testamẽt il soit appellé prestre, toutesfois Iustin martyr l'appelle προεστῶτα c'est à dire, le Pardessus. & Tertullian, le presidẽt, ne pouuant gueres challoir, commẽt il s'appelle, pourueu qu'on sache que l'ordre

dre ſacerdotal a eſté ordonné de noſtre Seigneur en la perſonne de ſes Apoſtres, en diſant, Faictes cecy. Leſquelz ayans eſté ordonnez de Ieſus Chriſt, en ont puis apres ordonnez d'autres, & ainſi de main en main iuſques à maintenant. Leſquelz ſi les Sacramentaires confeſſent qu'ilz ont charge non ſeulement de preſcher la parole, mais auſsi d'adminiſtrer les Sacremens, pourquoy n'yauront-ilz[1.Tim.5.] auſsi puiſſance de ſacrifier, puis que vn meſme Sacrement, c'eſt a ſçauoir de l'Euchariſtie, eſt non ſeulement Sacrement, mais auſsi ſacrifice pour diuerſes conſiderations, & le communier au corps de Ieſus Chriſt, n'eſt autre choſe que d'eſtre participant de ſon corps qui a eſté ſacrifié pour nous. Or ce ſacrifice ne laiſſe pas de ſe faire, combien qu'il n'y ait ſeulement que le preſtre qui communie.

Car pourtant qu'en l'ancien ne Egliſe la deuotion eſtoit ſi grande, que tout le peuple ſe tenoit preſt pour communier, & de la vient que ſainct Paul commande, que quand on viẽt à communier, on ſ'entreattende: ce n'eſt pas pourtant à dire, que ſi la deuotion du peuple eſt ſi apetiſſée, qu'ilz ne ſe cõmunient auiourd'huy qu'vne fois l'an, & encores preſque par contrainte, le ſacrifice ne ſe doyue faire ſouuent, qui ſe faict principallement pour offrir à Dieu, & puis auſsi pour faire participants, quant à la manducation, ceux qui ſeront diſpoſez. Et certainement la cõmunion ne ſe nie iamais à ceux qui ſe ſont deumẽt preparez, & ne ſont excõmuniez. Ne pourtãt ſi S. Pierre en ſa premiere epiſtre appelle le peuple Chreſtien, genre eleu, preſtriſe ou ſacerdoce royal, ſaincte nation, peuple acquis:

quis: ce n'eſt pourtant à dire qu'ilz ſoyent preſtres en telle ſorte, qu'ilz le ſoyent tous indifferément, & qu'il ne faille pas auoir des preſtres pour celebrer le ſacrement & ſacrifice de l'autel, attendu que les Iuifs eſtoient tous pareillement appellez preſtres, comme il appert en Exode 19. & neãt moins on ne ſçauroit nier qu'il n'y euſt entre eux des preſtres ſelon l'ordre d'Aaron. Ieſus Chriſt eſt le grãd Preſtre ſelõ l'ordre de Melchiſedec, duquel les Miniſtres, qu'on appelle preſtres offrẽt à Dieu le ſacrifice par luy offert en la croix, & miraculeuſemẽt repreſenté en l'Euchariſtie pour la remiſsion des pechez. Ce ſainct ſacrifice s'appelle auiourd'huy entre les Latins par vn mot qui nous a eſté laiſſé des Apoſtres, comme eſt vray ſemblable, la Meſſe, qui eſt vn mot Hebraique, ſignifiant don ou oblation,

tion, pour ce qu'en icelle ſe faict l'oblation du precieux corps & ſang de Ieſus Chriſt par l'Egliſe, laquelle Meſſe les Sacramentaires ont en ſi grand horreur, tãt pour l'adoratiõ de l'Hoſtie, laquelle neantmoins on ne peut faire qu'on ne l'adore ſans peché, cõme nous auons dict au parauant, que auſsi pour le ſigne de la croix, lequel neantmoins ſe doit faire neceſſairement en tous ſacremens, qu'il ſemble que le Diable ait voulu ſuſciter pluſieurs antechriſtz pour abolir ce ſacrifice qui eſt le prix de noſtre redẽption, leſquelz qu'ilz facent hardiment tout ce qu'ilz voudront, ilz ne viendront iamais à bout de leur deſſeing. Car c'eſt l'eternel ſacrifice, qui ne s'abolira iamais du tout: vray eſt que deuant le iugement il ſe diſcontinuera quelque temps: & alors on peut bien dire que c'eſt la fin du mõ-

de

de qui s'approche. S'offre principalemẽt à Dieu ce ſacrifice pour la remiſſiõ des pechez tant des viuãs que des treſpaſſez, & tant en general qu'en particulier, pour leſquelz treſpaſſez offrir dit Tertulian auteur treſancië, que c'eſt vne tradition Apoſtolique. mais que fais-ie, la matiere qui eſt par trop grande & ſpacieuſe, m'a deſia tranſporté ſi auant que mon epiſtre ſe peut preſque appeller vn liure: & ne feroye de long temps fin, ſi nous vouliõs entrer en matiere de Purgatoire & de l'interceſsion des ſaincts, deſquelz vn chacun article requerroit bien vn grand volume. Et pourtant nous en deporterons maintenant, eſtimant ſuffire pour le preſent, que nous auons monſtré clairement, qu'aux deux ſacremẽs meſmes que les Sacramentaires laiſſent, abolaiſſant tous les autres, la forme & ma

niere que nous tenons iuſque à preſent, a touſiours eſté en l'egliſe catholique ie dis le Babteſme & le ſacremẽt de l'autel, auquel apres la conſecration, oblation, & cõmunion, tout le reſte ne ſont que preparations ou prieres: leſquelles quiconque les y ait miſes, il eſt impoſsible de prouuer qu'elles ne ſoient bonnes & ſainctes. Or pour concluſion, puis qu'ainſi eſt que hors de l'Egliſe catholique il n'y a nul ſalut, & qu'on voit clairement que l'Egliſe catholique eſt de noſtre coſté, y a-il pas iuſte occaſion de s'eſmerueiller que vous abãdonnez voſtre mere qui eſt l'eſpouſe de Ieſus Chriſt, en laquelle auez eſté regeneré en eſpoir de la vie eternelle, & vous rãgez à vne adultere qui vous meine à perpetuelle dãnation? Si voſtre pere que Dieu abſolue, reuenoit maintenant ſur terre, & qu'il viſt que vous

ſuiuez vne forme de viure toute contraire à celle en laquelle il a eſté eſleué luy meſmes, & vous a eſleué de ieuneſſe, auroit il pas occaſion de ſe plaindre & de vous dire telles ou ſéblables paroles. Qu'eſt-ce à dire cecy mon filz, quelle eſt ceſte façon de faire? Ie t'ay engẽdré & mis ſur terre & cognoiſſant que tu eſtois nay enfant d'ire comme conceu au peché originel, ie t'ay fait regenerer aux fõs de bapteſme, afin que tu fuſſes en eſpoir filz de Dieu, & ne pouuãt encore faire profeſsion de ta foy, tu as eſté baptizé en la foy de ton pere & de ta mere, de laquelle tes parrains & marraines ont reſpondu, & pourquoy la fauſes-tu? Sçais tu pas bien que tu ſuis vne mal'heureuſe ſecte, qui aboliſt tout ce que depuis le temps de noſtre Seigneur les Apoſtres nous ont laiſſé? Es-tu marry que le diable a eſté

cõiuré, afin qu'il fiſt place au ſainct Eſprit? Es-tu deſplaiſant d'auoir renõcé au diable & ſes pompes & delices, & veux-tu abandõner Dieu pour retourner à ſon ſeruice? Monſtres tu pas clairemẽt que tu n'es plus à Ieſus Chriſt, puis que tu as en horreur le ſigne de ton maiſtre, duquel tu as eſté marqué, qui eſt vne ſauuegarde contre tous noz ennemis, & nous rend aſſeurez en toutes noz operations & toutes noz aduerſitez? Es-tu mal content d'auoir receu le ſainct creſme ſur la teſte, par lequel tu as eſté crée en Ieſus Chriſt, qui eſtoit le ſigne du ſainct Eſprit, que tu auois receu, & pour l'amour duquel, à l'imitatiõ de Ieſus Chriſt noſtre ſauueur, tu eſtois appellé chreſtiẽ? Veux-tu renõcer chreſme & bapteſme? Ne ſçais tu pas biẽ que cõbien que tu dis que nõ, tu t'es mis auecques ceux qui te le fõt

fõt renier maugré toy? N'as tu point de honte de ne vouloir adorer Ieſus Chriſt quelque part qu'il ſoit? Es-tu pas biẽ effronté de te vãter de croire à ſa parole, & neãtmoins tu le deſmẽs & le tiẽs pour vn impoſteur? Le ſaict ſacrifice qu'il a ordõné pour la remiſſiõ des pechez, as-tu point d'horreur de le mettre parterre? Le merite de la paſsion qu'il a enduré pour toy, ne veux-tu pas qu'il te ſoit appliqué? Et comment te ſera il applique, ſinon par les Sacremens que tu reiettes? Eſt-tu bien ſi ſot de penſer qu'en ayant commis pluſieurs pechez bien griefz apres le Bapteſme, ilz te ſeront incontinent pardonnez, croyant ſeulemẽt qu'ilz le ſont & en diſant en ton cœur, i'ay peché? Ne ſçais-tu pas bien que s'il eſt miſericordieux, auſsi eſt-il veritable & iuſte: Il a veritablement ſatisfaict pour tous les pechez du mõ

de: mais la grãde ingratitude eſt cauſe que le merite de ſa paſsion ne ſap plique pas à pluſieurs, & meſmemẽt à ceux qui ne font compte de ce merueilleux ſacrifice qui s'offre à Dieu pour les pechez. Lequel ſi tu ne veux qu'il te ſerue, permets à tout le moins qu'il puiſſe ſeruir aux defunctz, leſquels ont tellement veſcu en ce monde que les prieres & les aumoſnes des viuantz leur peuuent aider, mais plus que toutes autres choſes le treſdigne & treſadmirable ſacrifice du corps de Ieſus Chriſt, lequel a de tout temps en l'Egliſe eſté offert pour les treſpaſſez. Si tu ne le ſçais, tiens toy pour tout aſſeuré que Caluin & ſes complices t'ont mis vn grãd erreur. Si tu le ſçais, & neãtmoins tu ne veux pas qu'il ſe face, ne mõſtre tu pas que tu es totallement hors de charité, veu qu'aux mortz qui ne te peuuent nuire,

re,& t'ont,posſible, aucuns faict plu-
ſieurs ſeruices,tu ne veux donner au-
cun ſecours qui te ſeroit aiſé à faire?
Pleuſt à Dieu que ie ne t'euſſe iamais
mis ſur terre, puis que ie vois claire-
ment que tu n'as cure ne de ton pro-
pre ſalut, ne pareillement de celuy
d'autruy,mais qui pis eſt, fais tout ce
que tu peux à ruiner ceux qui ſont
vrais fideles en l'Egliſe de Dieu Si vo
ſtre pere eſtoit reuenu au monde, &
qu'il vous diſt ces paroles,auriez-vo⁹
pas occaſion d'y penſer? Or eſtimez
que non ſeulement voſtre pere char
nel vous tient maintenãt telz & ſem
blables propos, mais auſsi Dieu le Pe
re de qui depend toute paternité, tãt Ephe.3.
au ciel comme en terre,en vous en-
uoyant quelques bonnes inſpiratiõs,
& ſemblablement l'Egliſe voſtre me
re vous rappelle, & le grand capitai-
ne qui vous a mis en ſon rolle, &
vous

vous a au Bapteſme marqué de ſa marque, c'eſt noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, crie apres vous, & vous commande de retourner à ſon enſeigne. Auſquelz ſi vous ne voulez obeir, mais eſtes du tout reſolu de demourer touſiours rebelle, en vous ſeparãt de ſon Egliſe, ie vous laiſſe penſer, ſi vous ne vous abuſez pas, ſi vous pẽſez eſtre ſauué. Et pourtant ie vous prie pour l'honneur de Dieu penſez y. Car puis que hors de l'Egliſe catholique il n'y a nul ſalut, ne penſez pas que vous puiſsiez eſtre ſauué en vne Egliſe qui eſt nouuellement forgée, & laquelle Ieſus Chriſt ne recognoiſt pas pour ſon eſpouſe. Dieu vous doint ſa grace & ſa paix.
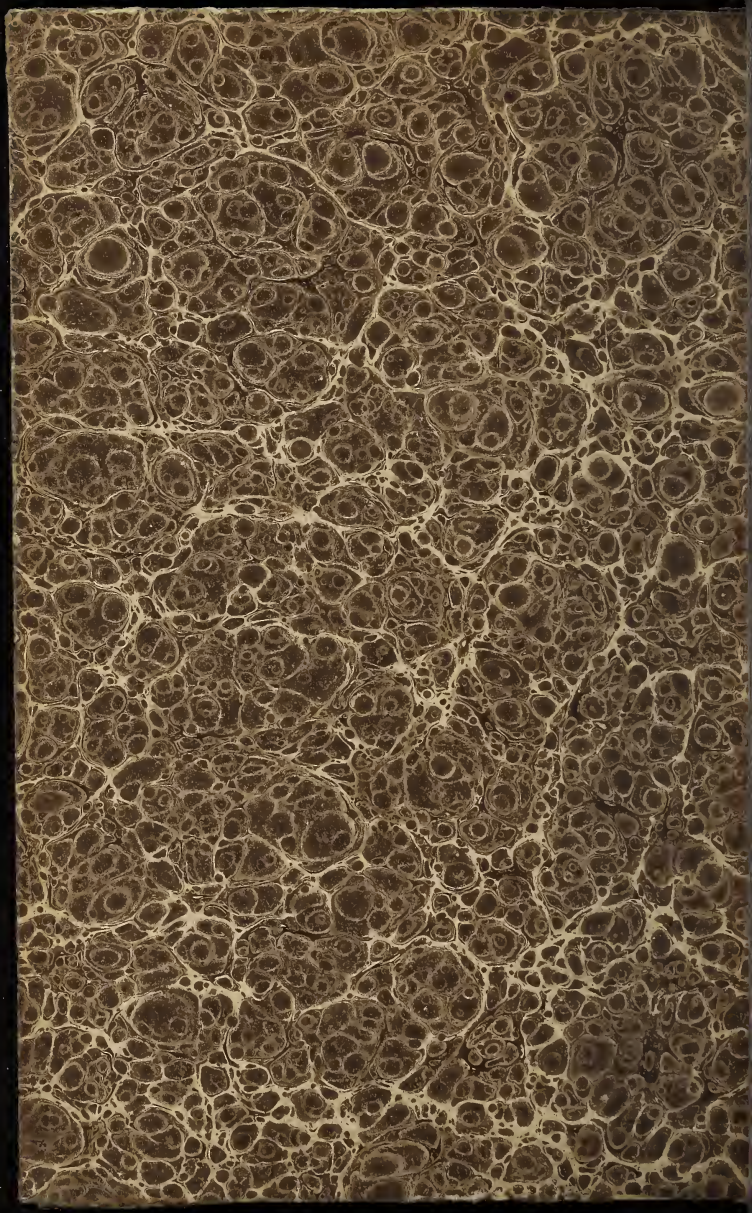
FIN.